

## SOMMAIRE

L'arrondissement de Saint-Laurent désire combler une importante lacune concernant les installations sportives sur son territoire. Les seuls piscines intérieures et gymnases existants, propriétés des commissions scolaires, ne permettent pas à l'administration de Saint-Laurent d'offrir des services adéquats à sa population.

Afin de combler cette lacune et à la suite de demandes de citoyens en 2002, un projet de construction d'un complexe sportif multifonctionnel a vu le jour. Depuis, plusieurs études de faisabilité ont été réalisées et des demandes de subventions ont été déposées auprès du gouvernement provincial et de la Ville de Montréal. L'emplacement du futur complexe sportif a même été choisi.

Suivant l'orientation du Sommet de Montréal, en 2002, et la mise en œuvre du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité Montréalaise*, l'arrondissement désire axer ses efforts vers une construction de type durable pour le futur complexe sportif. La présente étude a consisté à faire l'inventaire des composantes durables applicables au projet, à les prioriser et à les mettre en parallèle avec le Système canadien d'évaluation des bâtiments écologiques avec pour objectif l'obtention de la certification LEED.

Les composantes durables inventoriées ont été comptabilisées dans des grilles d'analyse qui pourront être utilisées pour d'autres projets de construction de bâtiments durables. Ces grilles ont permis d'obtenir une priorisation des composantes, résultat des multiples échanges qui ont eu lieu entre les différents intervenants du projet.